

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU MALI

Une Paix - Une Santé - Une Vie

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE KIDAL

Contrat N°

№ 000 16

DRMP-KI

Passé en Application des dispositions de l'arrêté n°2020-1560/MEF-SG du 22 avril 2020 portant modification de l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les Modalités d'Application du décret n°2015-0804/P-RM du 25 Septembre 2015 modifié, portant code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

APPROUVE LE : 0016

NOTIFIE LE : 31/05/2025

OBJET : ACHAT DES TABLES BANCS AVEC SUPPORTS METALLIQUES (LOT N°02) POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION D'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE KIDAL

TITULAIRE : SOCIETE LAFIA SERVICES ET DISTRIBUTION-SARL

Kidal quartier Etambar, NIF : 091000901 A - Tel : 66 08 22 03/76 08 22 03

MONTANT DU MARCHÉ : VINGT-NEUF MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE DEUX CENTS (29 488 200) F CFA.

DÉLAI D'EXÉCUTION : (03) MOIS

FINANCEMENT : BUDGET D'ETAT-EXERCICE 2025

IMPUTATION BUDGETAIRE : 410/908, PROG : 908/2.041

CHAPITRE : 22-3-2000-0527-018-081003-NAT : 60-6-9-03

Enregistre à Kidal le 23/06/2025
Bordereau...
BCH... EPT... EPT...
Augmenté... neuf mille
Cent... F.C.F.A.
Inspecteur de l'Enregistrement

ENREGISTRE au Service des Impôts

$$DE = 24.990.000 \times 3\% = 749.700 \text{ F CFA}$$



ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif à l'achat des tables bancs avec supports métalliques pour le compte de la Direction d'Académie d'Enseignement de Kidal, conclu entre la Direction Régionale du Budget de Kidal et la Société Lafia Services & Distribution faisant élection de domicile à Kidal passé après Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte, pour un montant de **VINGT-NEUF MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE DEUX CENTS (29 488 200) francs CFA toutes taxes comprises**, financé par le Budget d'Etat à hauteur de 100% pour un délai d'exécution de 90 jours conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

<p>Lu et accepté par Le fournisseur</p> <p> </p> <p>Kidal, le <u>31/05/2025</u></p>	<p>Conclu par Le Directeur Régional du Budget</p> <p> </p> <p>Kidal, le <u>31/05/2025</u></p>
<p>Vu par Le Contrôleur Financier</p> <p> </p> <p>Kidal, le <u>31/05/2025</u></p>	<p>Approuvé par Le Gouverneur</p> <p> </p> <p>Kidal, le <u>31/05/2025</u></p>

DIRECTION GENERALE DES
MARCHES PUBLICS ET DES
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Kidal, le

28 AVR 2025

DIRECTION REGIONALE DES
MARCHES PUBLICS ET DES
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC
KIDAL

№ 00037 /DGMP-DSP/ DRMP-DSP-KI

Le Directeur Régional des Marchés Publics et
des Délégations de Service Public de KIDAL

A

Monsieur le Directeur Régional du Budget de
KIDAL

Réf. : V/BE №2025-045 /CR-KI du 25 avril 2025

Objet Projet de Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte (DRPO № 001 /2025/DRB-KI) relatif à l'achat de fournitures de bureau, des tables-bancs en support métallique, de pièces de rechanges et lubrifiants pour véhicules et l'entretien du matériel informatique pour le compte de l'Académie de Kidal.

Financement : Budget D'Etat, Exercice: 2025

Par bordereau d'envoi ci-dessus cité en référence, vous avez bien voulu faire parvenir pour avis juridique à la Direction Régionale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public de Kidal, la demande de renseignement et de prix à compétition ouverte visée en objet.

L'examen de cette demande, n'appelle pas de la part de mes services techniques, une observation particulière.

En ce qui concerne les caractéristiques techniques, je vous invite avant toute publication, de bien vouloir recourir aux services publics techniques compétents en la matière. Vous devez également prévoir pour chacun des lots au niveau des tableaux cadre du devis estimatif et description technique de la fourniture ou du service courant, le délai et le lieu de livraison ou d'exécution. Aussi à l'article 7 du projet de contrat, il est nécessaire de prévoir une garantie de bonne exécution concernant le lot n°2.

Le dossier reçoit l'approbation de mes services techniques après prise en charge de ces recommandations. Ainsi, veuillez vous assurer de l'existence effective des crédits y afférents avant de procéder au lancement en tenant compte des dispositions de l'article 17 de l'arrêté interministériel n°2024 -0124/MEF-MATD-SG du 28 février 2024 relatives à la publicité.

En application des dispositions de l'article 16.3 de l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre modifié, fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre modifié, portant Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public modifié, vos services techniques disposent de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la présente pour procéder à son lancement en accordant au moins 15 jours calendaires aux candidats pour le dépôt des offres.

Toutefois, une copie de sa version finale, doit parvenir à mes services techniques après reluire, pour attribution.

Je vous remercie de votre collaboration.




Oussouby SACKO
Administrateur Civil

DIRECTION GENERALE DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Kidal, le

29 MAI 2025

DIRECTION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC KIDAL

00042 /DGMP-DSP/ DRMP-DSP-KI

Le Directeur Régional des Marchés Publics et des Délégations de Service Public de KIDAL

A

Monsieur le Directeur Régional du Budget de KIDAL

Réf. : V/BE N°2025-053 /CR-KI du 28 mai 2025

Objet Rapport de dépouillement et de jugement des offres de la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte (DRPO N° 001 /2025/DRB-KI) relatif à l'achat de fournitures de bureau, des tables-bancs en support métallique, de pièces de rechanges et lubrifiants pour véhicules et l'entretien du matériel informatique pour le compte de l'Académie de Kidal

Financement : Budget D'Etat, Exercice: 2025

Par bordereau d'envoi ci-dessus cité en référence, vous avez bien voulu transmettre pour avis juridique, à la Direction Régionale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public de Kidal, le rapport de dépouillement et de jugement des offres visé en objet ainsi que les projets de marché y afférents.

Suite à l'examen de dossier par mes services techniques et s'agissant du rapport de dépouillement et de jugement des offres, j'ai l'honneur de vous informer que je ne formule pas d'objection à l'attribution provisoire des différents marchés faite par vos soins. Il s'agit respectivement de :

- Lot 1 : Achat de fournitures de bureau à LAFIA Service et Distribution - SARL, près de l'école B.A.M de KIDAL, Tél : 66 08 22 03 / 76 08 22 03, NIF : 091000901A, pour un montant TTC de huit millions huit cent quarante deux mille six cent quatre vingt quatre (8 842 684) F CFA et un délai de 90 jours ;
- Lot 2 : Achat de tables bancs en support métallique à LAFIA Service et Distribution - SARL, près de l'école B.A.M de KIDAL, Tél : 66 08 22 03 / 76 08 22 03, NIF : 091000901A, pour un montant TTC de vingt neuf millions quatre cent quatre vingt huit mille deux cent (29 488 200) F CFA et un délai de 90 jours ;
- Lot 3 : Achat de pièces de rechanges et lubrifiants pour véhicules à LAFIA Service et Distribution - SARL, près de l'école B.A.M de KIDAL, Tél : 66 08 22 03 / 76 08 22 03, NIF : 091000901A, pour un montant TTC de cinq millions huit cent soixante dix mille six cents trente huit (5 870 638) F CFA et un délai de 90 jours ;
- Lot 4 : Entretien du matériel informatique à Massa Souleymane SANOKO MECA-TECH, GAO-quartier Dioulabougou, Tél : 76 37 92 22/66 73 64 78, NIF : 0710 00749Y, pour un montant TTC de huit millions huit cent quarante deux mille six cent soixante-dix-huit (8 842 678) F CFA et un délai de 90 jours.

En application des dispositions de l'article 24 de l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre modifié, fixant les modalités d'application du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre modifié, portant Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, il vous revient d'informer tous les soumissionnaires par écrit du résultat de l'évaluation avant de poursuivre la procédure. La preuve de cette information doit être transmise à mes services, pour attribution.

S'agissant des projets de contrat joints au rapport, je ne formule pas d'objection sur leur contenu.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir les introduire dans le circuit des signatures et d'approbation après vérification de la disponibilité effective des crédits y afférents.

Je vous remercie de votre collaboration.



Oussouby SACKO
Administrateur Civil